

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

Brèves

LE MALI EXPULSE LE REPRÉSENTANT DE LA CÉDÉAO

Le Mali a déclaré "persona non grata" le représentant spécial de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) Hamidou Boly, "au vu de ses agissements incompatibles avec son statut", a annoncé lundi le ministère malien des Affaires étrangères. Le diplomate, de nationalité burkinabè, "a 72 heures pour quitter le territoire national", explique le ministère dans un communiqué, ajoutant que la décision lui a été notifiée dans la matinée. Cette décision d'expulsion intervient "après plusieurs mises en garde adressées à l'intéressé à travers sa hiérarchie", indique simplement le ministère qui "réitère la disponibilité du gouvernement (malien) à maintenir le dialogue avec la Cédéao et à oeuvrer ensemble pour la réussite de la transition". L'annonce du gouvernement malien a lieu dans un contexte diplomatique délicat, alors que la junte au pouvoir au Mali après deux putschs successifs en août 2020 et mai 2021, affiche de plus en plus clairement sa volonté de reporter les élections présidentielle et législatives devant permettre un retour à un pouvoir civil, scrutins dont la Cédéao exige la tenue à la date fixée.

UGANDA: L'ETAT ISLAMIQUE REVENDIQUE L'ATTENTAT DE SAMEDI DANS LA CAPITALE

L'organisation jihadiste Etat islamique (EI) a revendiqué lundi l'explosion qui a fait un mort et plusieurs blessés samedi soir dans un restaurant de la capitale ougandaise Kampala, un acte qualifié la veille de "terrorisme intérieur" par la police. Les enquêteurs ont affirmé qu'une femme de 20 ans avait été tuée et trois personnes blessées dans cet établissement populaire du quartier de Komamboga, dans le nord de Kampala. Dimanche, le président ougandais Yoweri Museveni a promis de retrouver les auteurs de l'attaque et exprimé

SES CONDOLÉANCES POUR LES VICTIMES.

De 150 à 200 personnes occupaient lundi la gare de Briançon, dans le sud-est de la France, suite à la décision d'un refuge hébergeant des migrants arrivant de la frontière italienne d'interrompre les accueils, a indiqué lundi la préfecture. Il s'agit essentiellement de réfugiés afghans, pour la plupart des jeunes hommes et quelques familles, selon une source policière. La préfecture des Hautes-Alpes précise dans un communiqué avoir "mobilisé les moyens nécessaires pour maintenir l'ordre public" et étudier des solutions "pour le transport des personnes présentant les conditions pour cela, tout comme pour la prise en compte des personnes en situation de vulnérabilité".

Au Soudan, un coup d'Etat suspend la transition

JMN (Sce AFP)
Libreville/Gabon

Le coup d'Etat opéré par les militaires lundi au Soudan avec l'arrestation par l'armée des dirigeants civils suscite une vive inquiétude dans le monde.

Le général Abdel Fattah al-Burhane a dissous lundi au Soudan les autorités de transition dont la quasi-totalité des membres civils sont déjà aux mains de l'armée, décrétant l'état d'urgence alors que des tirs ont déjà fait des blessés parmi les manifestants pro-démocratie.

Depuis le petit matin, le coup d'Etat dénoncé à l'international s'est déroulé en plusieurs étapes. Le Premier ministre Abdallah Hamdok, son épouse, nombre de ses ministres et tous les membres civils du Conseil de souveraineté -- plus haute autorité de la transition -- ont été arrêtés par des militaires.

Dans ce pays pauvre d'Afrique de l'Est quasiment toujours sous la férule des militaires et des islamistes depuis son indépendance il y a 65 ans, la transition battait de l'aile depuis longtemps.

En avril 2019, l'armée a poussé au départ l'autocrate Omar el-Béchir au pouvoir pendant 30 ans, sous la pression d'une mobilisation de masse. Depuis août de la même année, le Conseil de souveraineté composé équitablement de civils et de militaires menait le pays, promettant les premières élections libres fin 2023.

Lundi matin, la télévision d'Etat a été prise par les militaires et à la mi-journée le général Abdel Fattah al-Burhane y est apparu. Ne cessant de répéter qu'il souhaitait toujours "une transition vers un Etat civil et des élections libres en 2023", il a malgré tout relevé tous les dirigeants de leurs fonctions.

Le gouvernement est dissout, de même que le Conseil de souveraineté, a-t-il dit, les préfets et ministres sont limogés, et l'état d'urgence est déclaré dans tout le pays, a-t-il ajouté.

Avant même qu'il ne s'exprime, des milliers de Soudanais étaient dans les rues, conspuant les militaires. Devant le QG de l'armée dans le centre de Khartoum, bouclé par soldats et blocs de béton depuis des jours, 12 manifestants ont été blessés par des tirs des forces armées, ont assuré un syndicat des médecins et le ministère de l'Information.

Rapidement après les annonces du chef de l'armée, les différents syndicats, groupes militants de la révolte de 2019 et autres mouvements pro-démocratie annonçaient un à un rejoindre "désobéissance civile" et "grève générale", faisant écho à l'appel du bureau de M. Hamdok à "manifester" contre le "coup d'Etat". Craignant pour la vie du dirigeant retenu "dans un lieu non identifié", son bureau a averti que les autorités



Photo: DR

Abdallah Hamdok, l'homme du consensus au Soudan, évincé par les militaires

militaires portaient "l'entière responsabilité de sa vie" ou sa mort, dans un pays déjà secoué par un coup d'Etat manqué il y a un mois.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a condamné le "coup d'Etat militaire", exhortant à la "libération immédiate du Premier ministre Hamdok et de tous les autres dirigeants" arrêtés

ainsi qu'au respect de la "charte constitutionnelle".

Ce texte signé par tous les acteurs anti-Béchir en 2019 prévoit des élections fin 2023 et une transition civile, à laquelle le général Burhane a dit être toujours engagé une fois un nouveau gouvernement et un nouveau Conseil de souveraineté nommés.

Burkina: reprise du procès de l'assassinat de Thomas Sankara

JMN (Sce AFP)
Libreville/Gabon

Le procès des assassins présumés de l'ancien président "révolutionnaire" du Burkina Faso Thomas Sankara, tué le 15 octobre 1987 lors d'un coup d'Etat, a repris lundi à Ouagadougou après deux semaines de suspension, a constaté un journaliste de l'AFP. Ouvert le 11 octobre devant un tribunal militaire 34 ans après les faits, le procès avait été suspendu à la demande d'avocats de la défense commis d'office, qui souhaitaient plus de temps pour pouvoir étudier "les 20.000 pièces du dossier".

Douze des 14 accusés étaient présents lundi à la reprise du procès, dont le général Gilbert Diendéré, 61 ans, un des principaux chefs de l'armée lors du putsch de 1987. Le principal accusé, l'ancien président Blaise Compaoré - que ce putsch a porté au pouvoir qu'il a gardé

pendant 27 ans avant d'en être chassé par la rue en 2014 - était absent à la reprise du procès, tout comme il l'était à son ouverture. Ses avocats ont dénoncé "un simulacre de procès" devant "un tribunal d'exception".

Blaise Compaoré, qui vit en Côte d'Ivoire depuis 2014, pays dont il a obtenu la nationalité, est accusé de "complicité d'assassinats", "recel de cadavres" et "attentat à la sûreté de l'Etat".

Les mêmes accusations pèsent sur le général Diendéré qui purge déjà au Burkina une peine de 20 ans de prison pour une tentative de coup d'Etat en 2015. Parmi les accusés, figurent également des soldats de l'ancienne garde présidentielle de M. Compaoré. L'un d'eux, l'ancien adjudant-chef Hyacinthe Kafando, soupçonné d'avoir été le chef du commando ayant assassiné Thomas Sankara, est en fuite.

La veuve de Thomas Sankara, Mariam, venue de France où elle réside habituellement pour



Photo: DR

Le procès sur l'assassinat de Thomas Sankara a repris hier lundi.

assister au procès de son mari assassiné, a signé une pétition demandant que le procès soit filmé "pour l'Histoire". Cette demande a été rejetée le jour de l'ouverture du procès par le tribunal militaire. A l'ouverture du procès, le réseau international "Justice pour Thomas Sankara, justice pour l'Afrique" avait souligné le risque qu'il n'aborde pas le rôle joué par la France, les Etats-Unis et de pays ouest-africains comme la Côte d'Ivoire de Félix Houphouët Boigny et du Togo de Gnassingbé Eyadema, alors ulcérés par les prises de position anti-impérialistes de ce jeune révolutionnaire adulé par la jeunesse africaine.